

Lomé, le

29 JAN 2020

COMMUNIQUÉ

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche communique :

La République de Maurice offre l'opportunité aux jeunes togolais, désireux de poursuivre leurs études en Ile Maurice et **ayant obtenu l'admission d'une université publique mauricienne, pour la rentrée d'août 2020**, à postuler à une bourse du gouvernement de la République de Maurice.

Cette bourse concerne les programmes de Licence, Master et Doctorat. Les informations complémentaires et les formulaires de demande sont disponibles sur le site du programme : <http://ministry-education.govmu.org> Les dossiers de demandes sont reçus à la **Direction des bourses et stages** les jours ouvrables de 09 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 16 heures, jusqu'au **30 avril 2020**, délai de rigueur.



K. Kouyagana
Prof. Koffi AKPAGANA